

**Déclaration liminaire du SNEP FSU au Conseil Départemental de l’UNSS du 29 Avril 2018.**

Nous tenons ce CD UNSS dans un contexte d’inquiétude générale pour l’avenir, rendu visible par les mobilisations de ces dernières semaines. Retraité-e-s, fonctionnaires, étudiant-e-s, cheminots, personnels des EHPAD, habitants de Mayotte, etc. alertent les pouvoirs publics sur leurs conditions de vie, de travail et d’études. Les agents du service public d’éducation sont impliqués dans ces mobilisations qui sont la conséquence du manque d’écoute et de prise en compte des difficultés de l’exercice du métier mais également de la divergence de définition de l’ambition donnée aux missions qui sont les leurs.

 Les enseignants que nous sommes ont de hautes exigences pour la formation de tous les élèves, que ce soit dans le domaine des enseignements obligatoires comme pour celui de l’optionnel, du facultatif ou du volontariat. Puisque le sport scolaire est le prolongement de l’EPS, alors, quand l’enseignement de l’EPS est en danger, le sport scolaire est en danger.

 Après la réforme des collèges qui a purement et simplement fait disparaître les contenus spécifiques de l’EPS dans l’évaluation du DNB, c’est aujourd’hui la réforme des lycées qui envisage de faire disparaître l’enseignement de complément et d’exploration de l’EPS, qui n’affirme rien sur les options facultatives EPS, sur l’option « sportifs de haut niveau » (podiums UNSS et JO validés national) et exclue un enseignement d’approfondissement via un enseignement de spécialité en EPS. La campagne de dissuasion envers les lycéens et lycéennes pour opter pour la filière STAPS, la baisse du nombre de postes au CAPEPS, la « ponction » d’une soixantaine d’enseignants d’EPS du second degré pour permettre le fonctionnement des STAPS et les suppressions de postes EPS, qui sont autant de suppressions d’animateurs d’AS, viennent en rajouter. Que de mauvais signaux sont ainsi donnés par le Ministère de l’EN et le Ministère de l’enseignement supérieur sur l’EPS et le sport scolaire pourtant reconnues comme voies de réussite dans la formation de la jeunesse et des citoyens et citoyennes de demain !

 *Avant de passer à l’étude du budget 2018 pour le département, le SNEP FSU souhaite rappeler quelques éléments d’analyse relatifs au budget national présenté au CA de l’UNSS du 13 Avril dernier, le budget du département dépendant directement des choix du ministère. L’aide supplémentaire du Ministère de l’EN (125 000€) ne suffira pas à combler la baisse des subventions du ministère des sports et celles des collectivités territoriales elles-mêmes confrontées à une réduction des dotations de l’Etat. Afin de pallier cette baisse, l’UNSS propose une augmentation de 10% du prix des licences ; accroissement qui contribuera à lui seul aux 3/4 de l’augmentation budgétaire ! Seuls, le SNEP-FSU et les représentants des AS se sont opposés à une telle augmentation ! La ligne « communication » connait une hausse de 58.000 €. L’augmentation du chapitre animation et compétition, sert à élever de 10000€ le montant du fond de solidarité (que nous contestons par ailleurs), +65000€ sont dévolues aux compétitions internationales (et ne concernent que très peu de jeunes) et les manifestations promotionnelles sont en augmentation de 90000€. Le SNEP FSU tire la sonnette d’alarme : L’UNSS ne doit pas servir de prétexte à développer la communication, le sport « élite » prioritairement et une seule formation de futurs bénévoles dans le cadre de Paris 2024. En revanche, cet événement doit être l’occasion de développer le sport de masse, pour toutes et tous, avec une participation du plus grand nombre à de véritables jeux olympiques scolaires.*

*Nous ne croyons plus aux discours volontaristes du ministre de l’EN sur le développement de l’activité sportive pour toutes et tous, sur les voies de réussite que représentent l’EPS et le sport scolaire pour les jeunes à défaut d’actes et de décisions concrètes : nous les attendons encore et toujours…*

*Concernant notre département, le SNEP FSU remercie Madame Breton pour la prise en compte de nos demandes dans la présentation du budget. Si le bilan 2017 est quasiment à l’équilibre et s’éloigne du déficit alarmant de 2016, le SNEP FSU souhaite rappeler que les crédits proviennent à 43% des AS, donc des familles et quasiment 45% si l’on ajoute la mutualisation pour les transports. Le sport scolaire est un Service Public : pour le SNEP FSU, c’est bien à l’état de prévoir un budget à la hauteur de l’activité déployée.*

*Pour 2018, le budget prévu tient compte des contraintes nationales énoncées plus haut. Un travail avec les animateurs d’AS et coordonnateurs de district a été entrepris pour une mutualisation plus juste. La part des AS et donc, des familles reste à la même hauteur dans le budget global qu’en 2017.*

*Si le SNEP FSU 87 soutient la direction départementale de l’UNSS et tout le travail mis en œuvre pour trouver des solutions budgétaires permettant d’être à l’équilibre, il ne peut se résoudre à acter l’augmentation de 10% des licences prévue au niveau national, il votera donc contre, pour marquer son désaccord avec la faiblesse de la subvention allouée par le ministère par le biais du service régional.*

*Je vous remercie de votre attention.*